

# PRÉCIEUX TÉMOIGNAGE D'UN ANGLAIS

(suite)

Nous ne croyons micux faire, pour renseigner les lecteurs que de citer certaines phrases caractéristiques tombées de la plume du Lt-colonel Bovey, paroles par lesquelles il rend hommage à nos compatriotes et par lesquelles il suggère ainsi aux siens d'être justes envers nous et de nous laisser jouir partout où nous formons des flots, de la même mesure de justice que celle dont ils sont heureux de bénéficier eux-mêmes dans la province de Québec.

Je l'ai déjà dit, un compatriote à nous, M. Jean-Jacques Lefebvre, nous présente, dans un excellent français, une traduction du deuxième livre de M. Bovey, et nous ne saurions trop le féliciter de son travail consciencieux. Nous souhaitons que cet ouvrage ait une large circulation, d'abord dans les milieux auxquels il est destiné, les anglophones du Canada et des autres dominions britanniques, puis chez nos compatriotes, qui ont aussi besoin de savoir que nous avons de fervents, de sincères et d'éloquents défenseurs parmi les Anglais au milieu desquels nous vivons aujourd'hui en harmonie de plus en plus accentuée au Canada.

\* \* \*

**Ce que nous sommes, d'après M. Wilfrid Bovey :**

« Nous sommes donc fondés à conclure que les Canadiens français ne sont pas et n'ont jamais été seulement des Canadiens de langue française... ils sont avant tout un peuple. Ils sont demeurés eux-mêmes, en dépit de tentatives sporadiques pour les angliciser, en dépit de la presse et de la radio susceptibles de les américaniser. Ils constituent un peuple distinct, plus français que les Français eux-mêmes, tout comme les Anglais du Nouveau-Brunswick sont plus Anglais que les Anglais d'Angleterre. »<sup>1</sup> (p. 19)

1. Ce paragraphe et les suivants, entre guillemets, sont détachés de *Les Canadiens français d'Aujourd'hui*, traduction de Jean-Jacques Lefebvre.

### Les Canadiens français et la politique :

« Un autre aspect qui a son importance, c'est que le Canadien français a l'esprit tourné à la politique. Non pas qu'il soit seul de son espèce. On dit qu'en Ontario la politique est un sport, dans les Maritimes, un commandement, et dans le Québec, une religion. Mais ce n'est que récemment que l'on s'est rendu compte de la portée internationale du sens politique des Canadiens français. Ils détiennent le pouvoir dans toute une province canadienne, ils constituent le tiers de la population d'une autre, dans plus d'une des sept qui restent, leurs suffrages sont recherchés et ils représentent le tiers de la population globale du Canada. Ils ont et ils ont toujours eu des opinions bien arrêtées sur les rapports du Canada, soit avec l'Empire britannique, soit avec les États-Unis, et ces vues ne varient pas d'un parti politique à l'autre. Ils furent, il y a cent ans, les principaux acteurs du drame de l'insurrection contre la bureaucratie, et cette lutte prit fin par l'établissement du gouvernement démocratique, tel que nous le connaissons. Ils se firent, avec unanimité, les champions de l'idée que le Canada devait avoir plus que le statut d'une colonie et il en résulta finalement une réorganisation de l'Empire britannique qui prit forme dans le statut de Westminster » (pp. 22 et 23).

### Les Canadiens français à la campagne et à la ville :

« La population canadienne-française, qui fut longtemps en majeure partie rurale, devient urbaine, comme on l'a vu, dans une proportion de plus en plus forte. L'électeur de la campagne a cependant, à l'Assemblée législative, une représentation proportionnellement beaucoup plus élevée. Par exemple, la ville et l'île de Montréal, où se trouve presque la moitié de la population de la province, élisent seulement quatorze des quatre-vingt-dix députés de l'Assemblée législative.<sup>1</sup> Il est facile de le constater, l'électeur de la campagne possède une puissance politique écrasante et cette puissance s'est exercée récemment de façon non

1. N. d. T. 15 sur 86 depuis 1939.

équivoque. Un journaliste remarquable, Olivar Asselin, déplorait, il y a une dizaine d'années, les déficiences économiques du Canada français et il invitait ses compatriotes à l'action. « Maîtres du sol, écrivait-il, nous avons cent moyens d'en accroître le rendement, et la paresse, l'inconséquence et la veulerie de corps et d'esprit pourraient seules nous en détacher. »<sup>1</sup> (p. 91)

### L'industrie s'installe au Canada français :

« L'évolution du Canada français commença un peu avant le vingtième siècle avec l'aménagement des forces hydroélectriques. Comme il convenait, on utilisa d'abord les chutes qui se trouvaient aux endroits où l'on avait construit des canaux pour faciliter la navigation, sur le Saint-Laurent, l'Outaouais, le Richelieu, et les premiers aménagements se firent dans les régions habitées, à Lachine et à Chambly. Mais les ingénieurs ne tardèrent pas à porter leurs investigations plus au loin » (p. 132).

« Si l'évolution industrielle et urbaine du Québec ne se fit que sur le tard, cette transformation s'opéra à un rythme accéléré et un trait particulier en accentua encore la rapidité: les industries les plus importantes s'établirent dans les régions agricoles. Par exemple, à Shawinigan Falls, sur le Saint-Maurice, les ingénieurs travaillaient dans un endroit qui, à tous égards, pouvait être tenu pour un désert vierge. Là ils se mirent à construire des routes et des bâtardeaux, et finirent par harnacher une chute de 150 pieds. Peu après, les turbines entrèrent en mouvement » (p. 133).

« La production entière de l'énergie dans tout le Canada se chiffrait en 1900, par 173,323 c.v. seulement. Dix-huit années plus tard, la province de Québec, à elle seule, produisait 856,769 c.v.; en 1925, cette production avait doublé (1,749,975 c.v.) et représentait un dix-neuvième de la production du monde entier. Au début de 1938, le Québec atteignait presque les quatre millions de c.v.<sup>2</sup>, soit plus de la moitié de la production canadienne, bien que l'on

1. *L'Action Canadienne Française*, septembre 1928.

2. 3,940,000.

n'ait encore aménagé que le tiers des sources d'énergie en disponibilité » (pp. 136 et 137).

### **Le nord de Québec :**

« Le nord n'a pas produit que de l'or. On doit compter aussi le cuivre dont la production dans le Québec était, en 1900, d'à peu près un million et demi de livres<sup>1</sup> sur un total d'environ trente-huit millions<sup>2</sup>. En 1928, cette production s'était multipliée et elle atteignait, en 1935 quatre-vingt millions de livres<sup>3</sup>, soit presque le cinquième de la production nationale, laquelle n'était dépassée que par deux pays, le Chili et les États-Unis. La production minière globale du Québec était évaluée, en 1937, à 65.-089,194 dollars, tandis qu'elle n'était que de 45,516,385, l'année précédente.

Le nord de la province de Québec est une Eldorado nouvelle, il reste à voir ce que le Québec en pourra faire. Un problème se pose: ce nord n'est pas canadien-français. Il y a là des Européens de toutes les nationalités, y compris une forte proportion d'Anglo-Canadiens. Pour quelque temps encore, on ne saura pas ce qui résultera de ce nouveau melting pot.

Le nord n'est pas, non plus, la seule région de la province qui prenne de l'expansion. On traite le kaolin à Saint-Rémi d'Amherst, la tourbe dans le bas Saint-Laurent et sur l'Outaouais, la stéatite dans les Bois-Francs, et on a trouvé des métaux et de l'huile en Gaspésie » (pp. 142 et 143).

### **L'école primaire des Canadiens français :**

« La province canadienne-française se livre depuis plusieurs années à une enquête sur son régime scolaire et elle y a trouvé plusieurs sujets de mécontentement. Au premier coup d'œil, les scrutateurs virent que la force et la faiblesse à la fois du régime se trouvaient principalement à l'école primaire. Les aspirations que l'on se propose,

1. 1,527,442.

2. 37,827,019.

3. 79,050,906.

aux stades supérieurs de l'éducation, ont été et sont aussi celles de l'enseignement primaire. M. René Guenette, du personnel enseignant de Montréal, a décrit la conception que les Canadiens français se font du rôle de l'école.

« C'est à l'école, dit-il, que le peuple a toutes les chances d'apprendre les rudiments de la religion, de sa langue maternelle, de la langue seconde, de l'arithmétique, de l'histoire, de la géographie, du dessin et de s'initier, notez bien le mot, aux disciplines intellectuelles de la curiosité et de la réflexion, où d'autre part, il peut s'informer, au sens philosophique du mot, des vertus qui feront de lui un homme dans toute l'acceptation du terme, un homme qui n'a que deux préoccupations tous les jours de l'année et toutes les années de sa vie, celles de penser et d'agir en chrétien et en patriote, à son travail comme à son foyer, dans sa vie privée comme dans sa vie civique. »

La description est belle et même si elle tombe dans l'idéalisme et l'imagination, elle est formulée à tout le moins. Et puis, sans idéalisme et sans imagination, on ne saurait aller loin. Il y a malheureusement loin de la coupe aux lèvres. Il parut évident tout d'abord que l'on avait sous-estimé l'importance nationale de l'éducation à l'école primaire. On avait confié en grande partie à des institutrices de dix-huit ans et à des enfants de sept à treize ans la tâche qui, selon M. Guenette, revient à l'école. Il n'y a pas d'instruction obligatoire dans le Québec, par conséquent l'école primaire est, comme le dit M. Guenette, « la seule école que fréquente tout le peuple, c'est-à-dire les neuf-dixièmes des enfants d'un même pays, d'une même région, d'une même ville, d'un même village, d'un même rang, sans égard à leur condition sociale, à leurs talents, à leur avenir. Certes, ils n'y séjourneront pas longtemps. L'immense majorité des enfants entre à l'école vers l'âge de sept ans. Ils en sortent à douze, treize ou quatorze. »<sup>1</sup>

Il est très exact que la moyenne d'assistance entre sept et treize ans était très élevée, aussi ou plus élevée que celle d'autres provinces où l'instruction est obligatoire, mais on sortait jeune de l'école. A quinze ou seize ans, la moitié

1. René GUENETTE, *Essais sur l'Éducation*. Editions Beauchemin (Montréal, 1935), p. 27.

seulement des élèves susceptibles de fréquenter la classe s'y trouvaient. L'état des choses était peut-être quelque peu plus brillant dans les villes qu'à la campagne, cependant la différence n'était guère sensible. Tant dans les villes qu'à la campagne, garçons et filles de quinze ou seize ans travaillent, pour la moitié d'entre eux, ou ne font rien du tout.» (pp. 177, 178 179)

« A la ville, les autorités scolaires s'employèrent, en tant qu'il s'agissait des locaux, à satisfaire aux besoins d'une population qui s'accroît à vive allure. On construisit un bon nombre de nouveaux édifices, qui furent remplis au fur et à mesure. Malheureusement, les budgets n'allant pas de pair avec les besoins nouveaux, on est forcé de tenir des classes dans des édifices non aménagés pour cela. Au moins, chaque enfant trouve place à la classe. D'autre part, on fait beaucoup à la campagne pour encourager la construction d'écoles modernes et on y a passablement réussi. Le Département de l'Instruction publique a préparé des plans de construction uniforme et un assortiment de couleurs qu'il fournit gratuitement aux intéressés et les commissaires ont le bon sens d'y recourir. La chose était nécessaire quand on songe que, dans le cours d'une année seulement, on a construit et ouvert cent écoles pour répondre aux besoins des districts miniers et des régions de colonisation, qui se développent rapidement, et que l'on a dépensé 1,270,000 dollars en constructions nouvelles pour fins scolaires pendant l'année académique 1936-37 » (p. 184).

#### **Les collèges classiques :**

« Mais l'éducation au Canada français se distingue par une caractéristique unique et qui assure à tout le système sa vie et sa vigueur, ce sont les collèges classiques dont la formule a été développée à son extrême limite dans la province de Québec. Il faut en convenir tout d'abord: le collège classique n'a pas de parallèle au Canada anglais. La base solide sur laquelle il repose est faite de deux principes, savoir, le premier: l'éducation secondaire ou pré-professionnelle doit consister dans la formation de l'esprit;

deuxièmement, et il a été déjà fait mention de ce point, la religion et l'éducation sont inséparables» (p. 185).

.....

« Dirigés par des ecclésiastiques, les collèges classiques sont destinés aux garçons seulement. Ils sont affiliés, ou rattachés autrement, à une université qui décerne les diplômes que les élèves ont gagnés et, bien que chaque collège conserve jalousement son indépendance, le programme des études est uniforme dans la plupart d'entre eux et vise à donner une parfaite éducation libérale au jeune Canadien français. Ces institutions sont généralement des pensionnats. Les élèves passent tout le temps de leurs études en commun, partagent la même table, les mêmes terrains de jeux, les mêmes salles de classe et d'étude, fréquentent la même chapelle, dorment au même dortoir» (p. 186).

.....

« Bref, tels sont les collèges classiques comme ils existent actuellement dans le Québec. Le capital privé engagé dans ces vingt-neuf institutions représente vingt-neuf millions de dollars et il faut, à tous, pas moins de deux millions par année pour assurer l'enseignement secondaire aux 10,000 jeunes gens qui leur sont confiés. Le subside annuel de l'État est seulement de 260,000 dollars, soit 10,000 par collège, mais trois d'entre eux ne le reçoivent pas <sup>1</sup> (p. 189).

.....

« L'amélioration de l'enseignement des sciences a constitué un problème particulier au collège classique et bien que cela aussi soit d'abord une question de personnel, c'est également une question de laboratoires. Il n'y a pas de doute que l'enseignement des sciences constitue le point le plus faible de la plupart des autres régimes scolaires. Nous touchons encore, mais à un point plus névralgique cette fois, au mal que nous avons déjà découvert à l'école primaire: le manque de ressources financières. Mais le fait d'admettre ce besoin a amené ceci: on s'est efforcé d'améliorer cet ensei-

1. Aujourd'hui (1942), l'on compte trente collèges classiques pour garçons. Chacun d'eux reçoit un octroi annuel de \$10,000 de l'État. (G.-E. M.)

gnement<sup>1</sup>. Les Canadiens français ont lieu d'être fiers d'un succès, à tout le moins: dans une certaine école normale, l'outillage scientifique dépasse tout ce qu'il y a dans le genre au Canada. Fait étrange, cet outillage se trouve dans une institution pour jeunes filles»<sup>2</sup> (pp. 191 et 192).

.....

« Et pour finir, un mot d'un autre aspect du régime éducatif canadien-français. Nul, un tant soit peu au fait des statistiques en matière d'éducation, ne peut refuser de reconnaître la valeur économique, autant que la valeur intellectuelle, du rôle que les collèges classiques ont rempli et continuent de remplir. Il est presque impossible pour quiconque n'est pas familier avec ces institutions et leur vie, de se rendre compte à quel point les collèges classiques ont non seulement rempli une grande mission éducative, mais encore ont permis à la société de faire face à un problème d'ordre financier qui, sans cela, aurait été presque insoluble. Nul ne peut se refuser à l'admettre: la contribution fournie à même les fonds publics pour l'enseignement secondaire est extrêmement minime — elle n'est que de vingt-six dollars<sup>3</sup> pour chacun des dix mille élèves» (pp. 193 et 194).

### **Les Canadiens français et la formation professionnelle:**

« Le Canadien français est un réaliste et la base logique sur laquelle s'appuie la formation qu'il puise à l'école secondaire, lui fait éviter bien des erreurs. Les éducateurs anglais et les éducateurs américains ne se sont jamais entendus sur le rôle d'une université. Certains ne voudraient qu'une pure formation de l'esprit, d'autres ne visent qu'à la formation purement professionnelle, un troisième groupe se tient à mi-chemin entre ces deux objectifs. Aux yeux du Canadien français, l'objet de l'enseignement supérieur est parfaitement défini. Si un jeune se destine au sacerdoce, au droit, à la médecine ou à la chirurgie dentaire, il doit

1. Depuis l'automne de 1941, les étudiants des collèges classiques peuvent, à la fin de leur cours, opter pour le grec ou les sciences. (G.-E. M.)

2. L'Institut Pédagogique de Montréal, le collège Marguerite Bourgeoys.

3. Aujourd'hui \$30.00. (G.-E. M.)

d'abord passer par le collège classique et là, il reçoit sa formation d'esprit. Dès lors, il peut s'inscrire à une université et recevoir sa formation professionnelle. Les montagnes de papier que l'on a noirci pour discuter de l'objet de l'éducation, le temps que l'on a perdu en débats académiques, les flots d'encre que l'on a fait couler, pendant que sévissait la lutte entre partisans de la théorie et adeptes de la pratique, tout cela aurait pu être épargné si chacun avait été aussi logique en cette matière que le Canadien français» (p. 195).

.....

« Mgr Roy constate également la nécessité d'une formation professionnelle en vue de l'enseignement à la faculté des Arts et, de la carence qui existe en ce domaine, il dit ceci: « Nos collègues classiques eux-mêmes n'ont pas encore les professeurs qualifiés qu'ils devraient avoir, nos études secondaires ont trop vécu de routine et de méthodes insuffisantes, et il en sort trop de bacheliers d'ordre primaire-supérieur.»<sup>1</sup>

Il continue son exposé en indiquant la raison de ces faiblesses: d'abord on n'a jamais prévu les lourdes charges financières que nécessite de nos jours l'enseignement supérieur; puis, on n'a pas pourvu aux fonds nécessaires, enfin, l'apathie générale des esprits a maintenu ces institutions dans l'ornière. Il a été impossible conséquemment de former des chimistes, des géologues, des minéralogistes, des botanistes, des zoologistes, des physiciens, des mathématiciens, des économistes ou des techniciens forestiers. Il s'ensuivit forcément, comme on vient de le dire, que les Canadiens français se sont vu fermer l'accès des administrations publiques. Comme preuve additionnelle de cette carence, Mgr Roy indique que sur deux cent cinquante-quatre membres que les sections scientifiques de la Société Royale du Canada ont comptées pendant environ cinquante années, il n'y eut que quatorze Canadiens français. « Nous avons créé, dit-il, la légende que nos compatriotes sont inaptes aux carrières techniques et que le Canadien français

1. Mgr Camille Roy, *Nos problèmes d'Enseignement*, p. 165.

est tout juste capable de faire un avocat, un médecin, un notaire . . . ou un député»<sup>1</sup> (p. 205).

.....

« Les étonnants progrès réalisés par l'industrie minière au Canada avaient fini par convaincre tout le monde que les jeunes Canadiens français devaient posséder en propre une institution où recevoir une formation *ad hoc* et n'être plus contraints de fréquenter d'autres universités. En conséquence, le gouvernement de la Province résolut de faire construire une école des mines, au goût du jour, affiliée à l'Université Laval de Québec» (p. 207).

.....

« Une très importante institution aujourd'hui, c'est l'École des Hautes Études commerciales, une école subventionnée par l'État et affiliée à l'Université de Montréal. Établie à la même époque que les écoles techniques, son objet était de donner une formation générale pour les carrières commerciales. En 1915, elle recevait son affiliation à l'Université de Montréal. Elle eut beaucoup de chemin à parcourir avant que de recevoir la consécration qui lui était due. Par un instinct conservateur qui leur est particulier, les hommes d'affaires canadiens-français entretenaient des doutes, tout comme il arrive parfois aux hommes d'affaires d'autres nationalités, sur l'utilité d'une formation scolaire» (p. 208).

#### Les mouvements de la jeunesse:

« Le Canada français a connu des mouvements de jeunesse analogues à ceux qui prirent naissance pendant la Grande Guerre et qui reçurent une impulsion nouvelle avec la grande crise. Mais au Canada français, ces mouvements ne s'emboîtent pas dans d'autres déjà existants, il sont indépendants et originaux. Les premières initiatives du genre se firent en relations étroites avec l'Église. L'Association catholique des jeunes Canadiens, mieux connue sous ses initiales d'A.C.J.C., pourrait s'assimiler à la Young Men Christian Association (Y.M.C.A.)» (p. 233).

.....

1. Mgr Camille ROY, *Nos Problèmes d'Enseignement*, p. 169.

« Les « Jeunes Patriotes » constituèrent un autre groupement. Comme leur nom l'indique, ils s'intéressaient surtout à leur état de province canadienne-française, en rapport avec les huit provinces de langue anglaise. Il est à peine nécessaire de l'indiquer ici: les « Jeunes Patriotes » s'arrêtaient surtout à considérer le mauvais côté de la médaille. Comme nous l'avons déjà vu, il y eut beaucoup de tergiversations avant d'en arriver à ce compromis qu'est la Confédération, et la façon dont on a appliqué les principes de la constitution, justifie en quelque sorte les plaintes que forment les Canadiens français.

Quant aux « Jeune-Canada », ils ne se firent pas faute de critiquer les fondateurs du régime, par exemple sir Georges-Étienne Cartier, qu'on leur avait représentés comme des grands hommes dignes de vénération. Une chose paraissait indiscutable à leurs yeux comme à ceux des « Jeune-Canada », c'est qu'aucun gouvernement n'aurait pu permettre à une gigantesque armature économique, en grande partie dirigée par le capital étranger, de se constituer dans le Québec sans assurer à la population québécoise le maximum des avantages d'ordre économique. Cela ne leur paraissait pas avoir été fait » (pp. 235 et 236).

.....

« La jeunesse canadienne-française est en plein essor. Son allure est beaucoup plus vive que certains, parmi ses aînés, ne s'en rendent compte. Avant que la présente génération n'ait atteint la vieillesse, un nouveau Canada français sera né » (p. 255).

### **Les Canadiens français et la Confédération :**

« Les Canadiens français de 1938 entretiennent, à l'en-droit de la Confédération, des manières de voir différentes, cela va sans dire, et leur attitude à l'égard de la constitution varie suivant la partie du pays qu'ils habitent et selon leur état de vie. Une école, recrutée surtout parmi des intellectuels et qui ne s'est pas étendue au delà des frontières de la province de Québec, a souhaité la création d'un État français sur les rives du Saint-Laurent, une « Laurentie » douée de sa propre vie nationale. Il faut convenir d'abord de

l'absolue sincérité des tenants de cette école, de même que de la fausse interprétation que l'on a parfois donnée à leur attitude. Cette école est née de la doctrine politique qu'un ecclésiastique et professeur distingué, l'abbé Lionel Groulx, a formulée au cours d'un enseignement, qui dure depuis plusieurs années et dont l'exposé le plus récent et le plus important a été fait lors du Congrès de la langue française tenu à Québec en 1937.

« Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, notre État français, nous l'aurons; nous l'aurons jeune, fort, rayonnant et beau, foyer spirituel, pôle dynamique pour toute l'Amérique française. Nous aurons aussi un pays français, un pays qui portera son âme dans son visage. Les snobs, les bonne-ententistes, les défaitistes, peuvent nous crier, tant qu'ils voudront: « Vous êtes la dernière génération de Canadiens français... » Je leur réponds, avec toute la jeunesse: « Nous sommes la génération des vivants. Vous êtes la dernière génération des morts! »<sup>1</sup> (pp. 257 et 258)

« Les auteurs de cette profession de foi, comme d'autres aussi ardentes, sont des jeunes gens très droits et très sérieux et leurs opinions méritent considération. Ceux qui ne peuvent pas tomber d'accord avec eux doivent se rappeler que si nos théories de l'idéal démocratique répondent un tant soit peu à quelque chose, notre ligne de conduite doit sortir du choc des diverses oppositions d'idées. Il n'est pas difficile de critiquer les idées des séparatistes; il est plus important de les comprendre, et il n'y a pas de mal à convenir que ce que pensent ces jeunes gens soucieux, c'est qu'il n'y a pas d'équité à espérer de la part du Canada anglais. Ils ont même leur utilité comme ferment et leurs initiatives, à n'en pas douter, ont contribué à éveiller de l'intérêt chez les Anglo-Canadiens» (p. 259).

1. L'abbé Lionel GROULX, *Directives*. Les Éditions du Zodiaque (Montréal, 1937), p. 242.

« Le R. P. Théophile Hudon, un clairvoyant jésuite, traite toute la question à fond, dans un ouvrage où il fait montre d'une scrupuleuse attention et d'une logique serrée. Il aborde l'espect politique de la question. L'Angleterre, croit-il, serait opposée au démembrement du Dominion et pas du tout disposée à accorder à la province de Québec, son autonomie, sur le plan de celle de l'Irlande. Il aurait pu ajouter, mais il ne le dit pas: le Saint-Laurent et ses ports sont plus indispensables encore à l'Angleterre qu'au Canada. Il analyse l'attitude du gouvernement fédéral et celle des autres provinces et évoque le spectre de la guerre civile américaine soulevée en opposition au séparatisme. Une fois encore, nous constatons la répercussion de l'histoire américaine sur la pensée canadienne. Il se rapporte alors aux Canadiens français qui vivent en dehors de la province de Québec, au même titre qu'à ceux qui y resteraient.

« Quelle seraient les conséquences? La première, l'isolement définitif.

« Est-ce que la sécession ou l'indépendance ne signifierait pas de notre part une volte-face? Ne serait-ce pas consacrer la thèse de la *réserve québécoise*, contre laquelle jusqu'ici nous nous sommes insurgés? C'en serait donc fait de nos revendications persistantes, car jusqu'à maintenant, nous avons soutenu que nous étions partout chez nous dans le Dominion»<sup>1</sup> (pp. 261 et 262).

### Les lettres au Canada français:

« On semble ignorer tout à fait dans la plupart des écoles et des universités anglo-canadiennes qu'il existe une culture et une littérature canadiennes-françaises. Dans un pays où le français est la langue maternelle du tiers de la population et l'une des deux langues du parlement fédéral, on ne se soucie pas de lire les auteurs canadiens-français, ou d'apprendre le français grâce à cette méthode si simple d'écouter à la radio. Si le fait est tel au Canada, il n'y a rien d'étonnant qu'il en soit ainsi aux États-Unis» (p. 289).

1. Le R. P. Théop. HUDON, *Est-ce la fin de la Confédération ?* (p. 64)

« Il saute aux yeux qu'au Canada anglais, on aurait tout à gagner en donnant à étudier aux jeunes Anglo-Canadiens, des textes d'auteurs canadiens-français. S'il allait faire de même, le jeune Américain trouverait un point de vue nord-américain encore plus profond que le sien » (pp. 289 et 290).

.....

« L'histoire du Canada peut s'assimiler, si l'on peut dire, au confluent du Saint-Laurent et de l'Outaouais, près de l'île de Montréal. Les deux fleuves se croisent à la tête du lac Saint-Louis, puis coulent en ligne parallèle, sans se confondre, comme on peut le constater par la diversité de nuance de leurs eaux, et cependant, ils ne forment plus alors que le même puissant cours d'eau. Il en est ainsi pour l'histoire du Canada dont le cours a une double source, française et anglaise, mais n'a plus qu'un sens aujourd'hui. Si ce n'était de l'apport de la rivière Outaouais, le débit du Saint-Laurent ne serait pas suffisant pour permettre aux vaisseaux de remonter jusqu'à Montréal et si ce n'était du Saint-Laurent, l'Outaouais irait se perdre dans les rapides de Lachine » (p. 299).

.....

« Enfin, la littérature canadienne-française est imprégnée de culture latine — trace évidente de l'enseignement des collèges classiques — et c'est là sa dernière mais non la moins intéressante caractéristique. L'influence de la culture grecque s'y montre aussi. L'histoire, le sens de la beauté et la mélancolie des Grecs ont eu souvent leur écho dans l'esprit des Canadiens français » (p. 305).

.....

« Demandons au premier gouverneur général du Canada, écrivain de profession, de clore cette trop brève revue des écrivains canadiens-français :

« Le Canada français ne fait que commencer son œuvre littéraire. Il réunit tous les éléments d'une grande littérature — un peuple dont l'histoire est l'une des plus romanesques qui soient, une paysannerie qui

heureusement a su rester proche du terroir et conserver ses traditions. Je prévois que le Canada français collaborera avec distinction à ces travaux de l'esprit qui seront toujours à la base de la civilisation véritable, car il participe de deux grandes traditions, la française et l'anglaise»<sup>1</sup> (pp. 310 et 311).

### Les Canadiens français et les arts:

« En faisant l'étude de la peinture canadienne-française, on a l'impression de voir un peuple accomplir des œuvres selon son génie propre, tirant surtout son inspiration de ses propres traditions et se guidant sur ses propres maîtres. Point n'est nécessaire de se reporter aux peintres du siècle dernier, qui se consacrèrent à l'histoire, au portrait et à la peinture sacrée. La peinture canadienne-française avait ses racines dans le sol québécois; mais elle n'a trouvé, en vérité, toute sa vigueur que récemment» (p. 321).

.....

« Venons-en maintenant à l'architecture. Il nous est facile de le constater ici: la période des débuts, dont les caractéristiques étaient si attrayantes, fut suivie d'une longue époque, où il y a bien peu à louer. A l'autre phase, l'influence du style anglais se fait sentir. Nous voyons des églises à large façade, avec des porches cintrés et des fenêtres flanquées de tours carrées, surmontées de tourelles gothiques. Les maisons se modifient aussi, suivant de près les formes « georgiennes ». Le style du pays<sup>2</sup> était supplanté: l'architecture canadienne d'alors perdit ses caractéristiques rurales. Ce qui suivit fut, du point de vue de l'art, pis encore. Les églises furent décorées à profusion, mais sans goût aucun et on disputait à la faveur les motifs de décoration et jusqu'aux motifs russes. De disgracieuses boîtes de bois ou de briques remplacèrent les jolies maisons à haut toit en forme de cloche. Les boiseries de l'intérieur firent place au plâtre — un précédent à la construction en série;

1. Lord Tweedsmuir, au Deuxième Congrès de la langue française. *La Presse* du 30 juin 1937.

2. N.d.T. Le passage depuis: « nous voyons des églises... » est emprunté au P. Lavallée, *Canadien*, op. cité.

les admirables chandeliers en bois, argentés ou dorés par les religieuses du Québec, étaient mis de côté dès que l'on pouvait se procurer à la ville de belles garnitures de bronze. Le premier Canadien français à protester à l'encontre, fut Olivar Asselin: il fit école et nous avons déjà vu le parti que les hommes politiques de 1936 tirèrent de l'architecture» (pp. 323 et 324).

.....

« Que faut-il dire de la musique ? La chose la plus importante à observer, peut-être, est que, si d'éblouissantes comètes n'apparaissent pas au Canada, du moins les étoiles y sont nombreuses, dont le rayonnement est soutenu. Le goût de la musique est fort répandu et il n'y a pas lieu de s'en étonner: de nombreux jeunes gens appartiennent en effet à des chœurs de chant et le chant grégorien fait partie du programme quotidien des écoles, enfin, les anciennes chansons du pays font toujours vibrer les anciens» (p. 325).

.....

« Quant au théâtre professionnel, il faut bien en convenir, il ne s'est pas encore taillé une place dans la société canadienne-française, en dépit, par exemple, des succès remportés au théâtre Stella de Montréal, par Antoinette Giroux. La comédie n'a jamais connu beaucoup de popularité, ni à Montréal, ni à Québec, et nul ne semble savoir pourquoi. Une chose est certaine: la faute en revient plus au public qu'aux artistes» (p. 327).

### Les Canadiens français et l'agriculture :

« Si l'on en croyait une légende répandue au Canada anglais et ailleurs, l'*habitant* québécois serait une sorte de paysan pauvre et arriéré. C'est là une fable qui date des descriptions de la campagne du Québec faites par les romanciers de l'époque victorienne. La statistique montre tout autre chose et si elle correspondait à toute la réalité, les choses apparaîtraient sous un autre jour encore. L'Annuaire du Canada attribue à la province de Québec, pour l'année 1936, un peu plus de 10 p. 100 de la superficie, et environ 15 p. 100 de la valeur globale des grandes cultures au Ca-

nada<sup>1</sup>. La richesse agricole, comme nous l'avons déjà observé, n'est pas négligeable<sup>2</sup>, la valeur à l'acre des fermes est plus élevée qu'en toute autre province, l'Ontario et la Colombie britannique exceptées» (pp. 361 et 362).

« Le collège de La Pocatière, dirigé présentement par l'abbé F.-G. Jean, est le deuxième plus ancien collège d'agriculture de l'Amérique du Nord. Fondé en 1859 par l'abbé François Pilote, il a été affilié à l'Université Laval de Québec en 1912. Un étudiant québécois paie huit dollars par mois pour la pension et le logement et reçoit son instruction gratuitement. Ce dernier service est assuré par le gouvernement de la Province. Celui-ci gratifie le collège d'une subvention annuelle qui est, à l'ordinaire, de 65,000 dollars. Le cours d'étude est de quatre années» (p. 367).

« L'autre collège d'agriculture est à Oka, près Montréal. Il est tenu par les Cisterciens réformés, les Trappistes comme on les appelle communément, et ce collège est affilié à l'Université de Montréal. Ces moines sont attachés à l'Abbaye Notre-Dame-du-Lac, qui consacre une partie de ses riches possessions à cette œuvre d'éducation. Le collège a aussi des professeurs séculiers» (p. 367).

« Des travaux très précieux pour les cultivateurs québécois ont été accomplis au collège Macdonald, de Sainte-Anne-de-Bellevue, où la faculté d'agriculture de l'Université McGill, non seulement forme les jeunes à l'agronomie, particulièrement des fils des cultivateurs de langue anglaise du Québec, mais encore poursuit des recherches inappréciables pour les services de l'État» (p. 368).

### **Le Canada français a deux vues sur le monde :**

« Le Canada français a deux vues sur le monde, l'une qui donne sur le sud et l'autre, sur l'est. Au nord, sa vision se

1. Superficie et valeur globale des grandes cultures au Canada, par province, 1931-36 (*Annuaire du Canada*, 1937, p. 243).

2. Estimation de la richesse agricole brute au Canada, par province, 1934. (*Annuaire du Canada*, 1937, p. 241).

perd dans l'océan Arctique et, en cette direction, la Russie soviétique est son voisin le plus proche. A l'ouest, se trouve l'océan Pacifique: celui-ci n'est pas encore un lac japonais et le Canada français n'y regarde pas avec autant d'appréhension que la Colombie britannique.

Le Canadien français préfère porter son regard vers le sud. Ce n'est pas qu'il veuille faire partie des États-Unis — nous avons déjà vu qu'il n'en est rien — mais il aime ce spectacle. L'une des raisons de sa préférence est qu'il y compte un grand nombre de cousins américains» (p. 389).

.....

« De tous les États, la Louisiane est celui qui renferme le groupe d'origine française de beaucoup le plus considérable: il y constitue près de 30 p. 100 de la population. Il se divise en deux catégories, les Créoles, descendants des soldats laissés sur les lieux lors de la cession de la Louisiane par la France aux États-Unis, et les Acadiens, les « Cajans », établis principalement à la campagne et qui descendent des compagnons d'exil d'Évangéline. Le Canadien français de la province de Québec s'intéresse moins à ces gens que l'Acadien du Nouveau-Brunswick. Celui-ci considère le « Cajan », un cousin éloigné, ce qui correspond d'ailleurs à la réalité» (p. 390).

.....

« Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre sont, assez naturellement, ceux avec lesquels le Canada français entretient les relations les plus étroites. Le fait même de l'existence de ce groupe considérable de compatriotes à l'étranger, sa volonté de survivre ont toujours constitué et constitueront encore un encouragement et une inspiration pour les habitants de la province de Québec. D'autre part, ces Franco-Américains se ressentent du rayonnement d'une influence nouvelle venue du Nord» (p. 391).

.....

« Il est difficile de décrire, de façon générale, les sentiments des Canadiens français à l'endroit de l'Anglais d'outre-mer, car tel Canadien français pense d'une façon, et tel autre,

d'une tout autre manière. Si les Anglo-Canadiens pouvaient se corriger de leur hypocrisie (un défaut qu'il ne fait pas bon imputer aux Anglo-Canadiens, ou aux Anglais !) ils conviendraient qu'il en est de même de leur côté. Quels que soient ces sentiments, on doit les faire remonter, pour une grande part, aux actes ou à la négligence des Anglais. Il est étrange que les Anglais qui ont fait preuve, tant et tant de fois, d'une habileté merveilleuse en matière de propagande, ne se soient jamais occupés de la plus importante minorité politique du monde britannique, qu'ils l'aient même en quelque sorte négligée. Combien d'Anglais éminents ont déjà fait au Canada français la politesse d'une visite ? » (p. 393)

.....

« C'est le député de Beauharnois-Laprairie, M. Maxime Raymond, qui, au cours d'un débat sur les crédits de la défense nationale, a fait à la Chambre des Communes, à Ottawa, le 24 mars 1938, le meilleur exposé de la situation en ce qui concerne le Canada français » (p. 400).

.....

« M. Raymond conclut qu'il voterait en faveur des crédits d'armement—il avait voté à l'encontre, l'année précédente—en déclarant se fier au premier ministre. « J'ai toujours raison de penser qu'il n'engagera jamais le Canada dans un conflit extérieur où nous n'avons pas d'intérêt et il contribuera ainsi puissamment à l'unité du pays <sup>1</sup>. » A la fin de ce discours, M. Mackenzie King quitta son siège et alla féliciter l'orateur, qui le méritait bien » (p. 401).

.....

« La tâche principale du Canada sera toujours la défense du continent, même si la bataille se livre au delà des mers et, à ce point de vue, les intérêts du Canada sont identiques à ceux des États-Unis. La même situation se présente sur le Pacifique, où le danger, quoique exagéré dans la pensée de quelques-uns, n'en est pas moins réel et où les États-Unis ont déjà entraîné le Canada à poursuivre une action commune. Si la guerre venait du côté du Pacifique, ce serait

1. *Le Canada*, éd. du 28 mars 1938.

au tour de l'Angleterre de décider si elle pourrait, oui ou non, venir en aide au Canada et aux États-Unis et comment elle pourrait le faire» (p. 402).

.....

« Le Canada français était déjà implanté, là où il se trouve, avant que l'arrière du continent nord-américain ne surgisse à la lumière, mais le Canada français ne détonne pas dans le tableau: il est partie du tout dans ce gigantesque décor. Ce n'est pas trop escompter que le Canada français, de concert avec le reste de l'Amérique du Nord, puisse donner au monde une leçon, à savoir que la paix n'est pas la simple absence de l'état de guerre, mais une façon réelle de comprendre la vie, ou encore, que la paix n'est pas le moyen d'atteindre une fin, mais qu'elle est une fin en elle-même» (p. 403).

\* \* \*

Voilà, brièvement résumée, la synthèse des opinions professées à notre égard par le Lt col. Bovey.

Voilà le terrain parcouru depuis un siècle et plus dans tous les domaines où l'activité de nos compatriotes s'est exercée.

Voilà comment s'est développée la vie de nos ancêtres, sans alliages hybrides, sans altération de sentiments, en demeurant fidèles à notre foi, notre langue, nos coutumes.

Voilà comment nous sommes restés nous-mêmes parce que nous l'avons voulu, sans secours de l'extérieur et parce que nous avons foi dans nos destinées.

Voilà ce qu'a compris l'auteur des « Canadiens français d'aujourd'hui » et c'est pourquoi il nous rend un hommage si touchant

Nous serions des ingrats si nous ne savions pas lui en exprimer notre vive reconnaissance.

G.-E. MARQUIS.